



## SCAN Basket

### Les 10 commandements du licencié



Le SCAN Basket, club sportif affilié à la FFBB, est une association Loi 1901. Il a pour objectif la pratique du basket en proposant une progression à travers toutes les catégories, de son École de basket jusqu'aux équipes séniors.

Prendre une licence au SCAN permet de jouer au basket dans une structure organisée et conviviale mais cela implique aussi un engagement vis-à-vis de ce club notamment en respectant ses valeurs et en lui permettant un fonctionnement optimal.

L'adhésion au club engage donc chaque licencié(e) à suivre « Les 10 commandements » suivants :

#### **1. Tu donneras le meilleur de toi-même.**

Chaque joueuse et joueur s'engage à donner le meilleur de soi-même sur le terrain tout en faisant preuve de sportivité. Le goût de l'effort, le dépassement de soi-même, l'esprit d'équipe, la solidarité, la combativité, ... sont autant de valeurs qui doivent animer les licencié(e)s du SCAN Basket.

#### **2. Tu respecteras les autres.**

Tout membre du SCAN Basket (dirigeant, joueur, supporter, parent, ...) doit donner une bonne image du club en adoptant un esprit sportif sur le terrain et en dehors. Une attitude irréprochable et respectueuse est attendue envers les autres membres du club mais aussi envers les joueurs, les supporters, les dirigeants des équipes adverses et envers les arbitres des rencontres. Ceci est bien entendu valable à domicile comme à l'extérieur.

#### **3. Tu seras assidu et ponctuel.**

Par respect pour l'équipe et l'entraîneur, les joueuses et joueurs doivent faire preuve d'assiduité, de ponctualité aux séances d'entraînement et aux matchs. Le basket est un sport collectif, qui implique un engagement et une responsabilité vis à vis des coéquipiers. Les absences doivent donc restées exceptionnelles et doivent être signalées le plus tôt possible à l'entraîneur.

#### **4. Tu respecteras les installations, les équipements et le matériel.**

Cela est valable pour les installations d'Audaux et de Navarrenx mais aussi pour les installations des clubs visités.

Les joueuses et joueurs doivent laisser propres les vestiaires, locaux et abords immédiats du terrain après les entraînements et les matchs : nettoyer le banc avant de le quitter (mouchoirs, bouteilles, strap..), ranger les ballons et la table de marque, ne rien laisser dans les vestiaires, nettoyer la salle de réception (assiettes et verres, éponger la table et passer un coup de balai).

#### **5. Tu arbitreras les plus jeunes.**

A partir de la catégorie U18, la participation des licencié(e)s à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque lors des rencontres à domicile est indispensable et obligatoire. Les plus jeunes seront initiés progressivement à ces pratiques. Cette participation s'inscrit dans l'apprentissage des règles de jeu et de la vie associative.

Chaque licencié(e) s'engage donc à respecter les convocations (arbitre, table) communiquées sur internet et dans les salles, à se faire remplacer et le signaler au responsable en cas d'indisponibilité, et enfin, à se présenter au moins 15 min avant la rencontre.

#### **6. Tu transmettras tes compétences aux plus jeunes.**

Le SCAN Basket s'appuie aussi principalement sur le bénévolat pour encadrer ses équipes. Tout(e) licencié(e) intéressé(e) et volontaire par cette fonction est donc largement encouragé(e) à se manifester pour intégrer l'équipe des entraîneurs. Cela se fait évidemment en fonction des compétences et des désirs de chacun.

#### **7. Tu encourageras les autres équipes du club.**

Afin de maintenir une ambiance solidaire et conviviale au sein du club, il est fortement souhaité que les licencié(e)s viennent supporter régulièrement les autres équipes du club notamment quand les rencontres se déroulent avant ou après son propre match. Cette solidarité peut aussi se manifester en tenant la table ou en arbitrant une autre rencontre.

#### **8. Tu participeras activement à la vie associative du club.**

Signer une licence au SCAN, c'est adhérer à une association de loi 1901, gérée uniquement par des bénévoles. De nombreuses manifestations (loto, repas, vide-grenier, tournois, buvette, ...) sont organisées pour faire vivre le club et permettre à tous les licencié(e)s de jouer au basket. Chaque licencié(e) s'engage donc à participer à ces manifestations et à aider les bénévoles à les organiser.

#### **9. Tu assumeras les sanctions reçues.**

En championnat départemental comme régional, toutes les fautes techniques seront payées par les joueuses et joueurs sanctionné(e)s (30€ pour la 1<sup>ère</sup> faute technique, 100€ pour la 2<sup>ème</sup>, 130€ pour la 3<sup>ème</sup>, 150€ pour la 4<sup>ème</sup>, ...).

#### **10. Tu resteras connecté à ton club.**

Chaque licencié(e) s'engage à se tenir au courant de l'actualité du club et bien entendu des informations liées à son équipe. Les outils de communication sont multiples : tracts, tableaux d'affichage, sms, mails, page Facebook, site internet. A l'inverse, chaque licencié(e) s'engage à être joignable par le club en communiquant son numéro de téléphone et son adresse mail.